

Observatoire Vendéen de la Laïcité
Georges Clemenceau



LETTRE AUX ADHERENTS

contact@ovlgc.org - www.ovlgc.org



LE MOT DU PRÉSIDENT

Voici le numéro 1 de la Lettre aux adhérents, destinée à créer un lien bimestriel avec nos adhérents, voire avec nos sympathisants. Elle se veut un condensé d'informations sur toutes nos actions. Souhaitons lui donc un grand nombre de numéros. Gilles Bourmaud

Boufféré

C'est la projection d'une diapositive tendancieuse lors d'un conseil municipal des jeunes de cette commune et présentée par l'élue en charge de ce conseil qui est à l'origine de l'intervention de l'OVLGC. Aussitôt informé de la situation, l'Observatoire a émis un communiqué de presse et envoyé un courrier au Préfet. L'Observatoire a depuis demandé au Procureur de la République, qui a été saisi, les suites qu'il entend donner à ce dossier. Nous vous tiendrons informés sur notre site ainsi que dans la prochaine lettre aux adhérents.

Semaine de la laïcité 2022

En 2022 encore, l'OVLGC a participé activement à la semaine de la laïcité qui se déroule traditionnellement autour de la date anniversaire du 9 décembre.

Malgré un contre temps dû au report de la conférence prévue avec Benoit Falaize, l'Observatoire a assuré le 6 décembre une formation laïcité à laquelle ont participé dix personnes.

Le 8 décembre, toujours aux Achards, c'est une pièce de théâtre sur le thème du harcèlement scolaire qui s'est déroulée en présence d'enseignants et de collégiens, eux mêmes appelés à participer en témoignant ou en donnant leur avis sur cette problématique.

Le 9 décembre enfin, le Président, les vice-présidents et le trésorier ont remis officiellement le rapport 2018/2021 de l'OVLGC au Préfet qui s'est montré à l'écoute des différents dossiers à partir desquels nous avons pu échanger de manière constructive.



Les aumôneries dans les collèges et les lycées de Vendée

L'attention de l'OVLGC a été attirée sur la réouverture de l'aumônerie du collège Alexandre Soljenitsyne d'Aizenay.

Deux points paraissent ne pas avoir suivi le cadre juridique. La réouverture de l'aumônerie aurait été demandée par le curé d'Aizenay Côme de Brisoult lui-même et non par des parents d'élèves comme c'est la règle. Par ailleurs, le collège public d'Aizenay n'a pas d'internat. Or, l'aumônerie se trouverait au sein de l'établissement. Ce qui est, sans autre justification sur la sécurité des élèves, hors la loi.

Sans internat, c'est sur agrément du rectorat qu'une aumônerie peut s'ouvrir. Le 1er février 2022, le recteur William Marois a donné quatre agréments pour l'ouverture de quatre aumôneries dans les collèges publics de Bellevigny, Les Herbiers, Aizenay et Pouzauges, sans compter le lycée public des Herbiers.

Pour ces 5 aumôneries, l'Observatoire a demandé à la Rectrice après quelles modalités elles ont été autorisées et dans quelles conditions matérielles et financières elles fonctionnent.

Nous serons très vigilants dans l'avenir sur les conditions d'ouverture d'éventuelles nouvelles aumôneries, allant jusqu'à des recours si nécessaire.

La Rabatelière

L'OVLGC est l'un des principaux partenaires avec la Ligue, les DDEN et le CDAL de l'action qui a été décidée pour soutenir l'Amicale Laïque de La Rabatelière dans sa demande de transport scolaire en faveur des élèves de la commune fréquentant l'école publique de Chavagnes en Paillers.

En effet, la municipalité de La Rabatelière ne possède pas d'école publique, n'éprouve pas le besoin d'en avoir une et refuse également la mise en place d'un transport des élèves fréquentant l'école publique voisine. Pour faire avancer la situation, une action commune a été décidée : un transport scolaire éphémère, pour démontrer sa faisabilité, s'est déroulé du 6 au 10 février avec des minibus de location.

L'OVLGC a pris part activement à cette action et participé financièrement et équitablement avec ses partenaires pour aider l'Amicale Laïque.

L'Observatoire reste engagé et vigilant sur la problématique des transports scolaires en Vendée ainsi qu'aux besoins de l'enseignement public, dans le département.

L'OVLGC est heureux d'adresser, à tous, ses meilleurs vœux 2023, souhaitant que cette nouvelle année fasse progresser la cause de la laïcité.





Affiches des vœux du conseil départemental

Ce cas relève du marronnier journalistique. En effet, le Conseil départemental affiche depuis plusieurs années ses vœux sur les abris de transports scolaires et les illustrent d'images pieuses chrétiennes. Alors qu'elle est censée observer une complète neutralité, la collectivité a décidé ouvertement de montrer sa préférence pour une conviction et finance ainsi un prosélytisme religieux.

L'Observatoire a saisi la Vigie de la Laïcité et, dès le retour de sa réponse, il vous proposera une pétition accessible en ligne à partir de son site.

À VOS AGENDAS



Le 12 avril 2023
à 20h

L'OVLGC VOUS PROPOSE UNE CONFÉRENCE

GRATUIT SUR
INSCRIPTION

«L'école de la République»

AVEC BENOIT FALAIZE

Inspecteur général, Agrégé et Docteur en histoire, Enseignant à l'Institut d'éducation de l'ESPE de Versailles, au sein de l'Université de Cergy-Pontoise. Spécialiste des questions d'éducation civique et de citoyenneté, de l'enseignement de l'histoire, Chercheur.



ESPACE CULTUREL
GEORGE SAND DES ACHARDS

AVEC LE SOUTIEN

www.ovlgc.org

CONTACT@OVLGC.ORG



Le 12 avril en soirée, Benoit Falaize, qui n'a pu être présent lors de la semaine de la Laïcité, tiendra une conférence à l'espace culturel George Sand à La Mothe Achard sur le thème : l'école publique, l'école de la République.

Inscrivez-vous

Le 12 mai prochain, c'est toute la journée qu'il vous faut réserver au Château d'Olonne !

Après une journée de formation **Valeurs de la République et Laïcité**, ce sera aussi le moment de notre assemblée générale annuelle en présence de l'historienne **Valentine Zuber** qui assurera ensuite en soirée une conférence **sur le thème laïcité et médias**.



Des informations plus précises et les modalités de participation seront en ligne sur le site de l'Observatoire et paraîtront dans une prochaine lettre aux adhérents.



Rédacteur : Dominique Monnery
Directeur de la publication: Gilles Bourmaud

contact@ovlgc.org
www.ovlgc.org